

CLIRON-INFOS – N° 3/2022



CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 31 OCTOBRE 2022

Monsieur Nicolas PARIS est excusé et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc PINTEAUX.

Madame Monique THULLIER est nommée secrétaire de séance

Désignation d'un conseiller municipal "correspondant incendie et secours"

Conformément au décret n°2022-1091 du 29/07/2022 qui crée les "conseillers municipaux incendie et secours", le Conseil Municipal, a désigné Mr David PLANTEGENET correspondant incendie et secours.

Triage Forestier de Renwez - Adoption des statuts

Le Conseil Municipal a adopté les nouveaux statuts du Comité Syndical du Triage Forestier de Renwez.

Adoption par droit d'option de la nomenclature M57 abrégée au 01/01/2023

Le Conseil Municipal décide d'être commune pilote, par droit d'option de la nomenclature M57 abrégée, comme instruction budgétaire au 01/01/2023.

Aliénation d'une partie du Domaine Public Communal, rue des Lilas en vue de sa cession aux Riverains,

Le Conseil Municipal, dans un souci d'alignement de la rue de Lilas, a décidé de l'aliénation d'une partie du Domaine Public Communal en vue de sa cession aux riverains à l'euro symbolique, comme suit :

Pour 41 ca, 32 ca et 03 ca.

Maître MOUZON, notaire à Charleville-Mézières, sera chargé d'établir les actes.

Ardenne Métropole - Attribution de compensation d'investissement et amortissement

Le Conseil Municipal autorise le Maire à reverser à Ardenne Métropole, les sommes de 935 euros pour l'année 2021 et l'année 2022 correspondant au montant des attributions de compensation d'investissement.

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du Budget 2023.

Le Conseil Municipal, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022.

Modalité de publicité des actes

Le Conseil Municipal décide d'adopter la publicité par affichage par dérogation aux communes de moins de 3500 habitants.

Dissolution du Budget Le Petit Cerisier à compter du 31/12/2022

Le dernier terrain du Lotissement Le Petit Cerisier a été vendu, les opérations de ce budget annexe sont terminées.

Le Conseil Municipal décide donc de clôturer le budget annexe "Lotissement Le Petit Cerisier" à compter du 31/12/2022.

Questions diverses :

- Réflexion sur l'éclairage public la nuit en cette période de restriction :
-Arrêt de l'éclairage public de 23h30 à 6h00 à Charroué et Cliron, sauf pour la Route Nationale qui restera totalement éclairée pour raison de sécurité.
- Afin de conserver l'esprit festif des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal décide de conserver les illuminations de Noël en cette période de restriction
- Vœux 2023 : la date est fixée au 21 janvier 2023
- Lavoir de Charroué : afin d'éviter les dégradations, l'installation d'une grille a été envisagée, mais sera étudiée après la pose de la vidéoprotection.
- Place Destrée : Des nuisances sonores nocturnes sont constatées : des affiches seront apposées prochainement rappelant la législation en la matière.
-

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

La Cérémonie aura lieu le vendredi 11 novembre 2022 à 11 heures 30

devant le monument aux Morts,

Elle sera suivie d'un vin d'honneur servi dans la Maison des Associations

Vous êtes toutes et tous invités à participer à cette cérémonie.

A VOS AGENDAS

BOURSE AUX JOUETS

Une bourse aux jouets est organisée, par ANIM'CLIRON le :

Dimanche 13 novembre 2022 de 10h à 17h00

Renseignements : 06.03.41.66.82

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Une soirée Beaujolais sera organisée par ANIM'CLIRON

Samedi 19 novembre à 20h00

Renseignements : 06.03.41.66.82

NOËL 2022

L'arbre de Noël organisé par la Commune de Cliron et l'Association ANIM'CLIRON
aura lieu le Samedi 17 décembre 2022 à 16h00